

AVIS D'IMPÔT 2018

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 16EME AUTEUIL
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS CEDEX 16

eco' pli 63 AUVERGNE PIC 27.08.18 CI0096



6365000976 0005

MME THOMAS ANNE MARIE
67 BD EXELMANS
75016 PARIS 16

6365000976 0005

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

our accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 01 05 141 461 145

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 255 778

Référence de l'avis : 18 75 C230673 02

Numéro de contrat de prélèvement : M1 75 1074067 01

RUM* : FR46ZZZ005002M175107406701

Numéro FIP : 757 27 16 1046096789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 02/08/2018

Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 30 763,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 55 427,00 €

Montant de vos prélèvements sociaux 34 311,00 €

Acomptes mensuels versés 58 975,00 €

Compte à débiter :

FR76 3005 6000 8200 8200 5674 347
THOMAS BLONDEL ANNE MARIE
HSBC FR PARIS EXELMANS

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de
paiement fixée au 17/09/2018 :

16 AOUT	2018	8425,00 €
17 SEPTEMBRE	2018	8425,00 €
15 OCTOBRE	2018	8425,00 €
15 NOVEMBRE	2018	5488,00 €

Pour 2019 :

En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence ²⁵				255 778
Reports sur les années suivantes				
Déficits de capitaux mobiliers non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2018 à souscrire en 2019				
déficits provenant de l'année 2017				275
Déficits industriels et commerciaux non professionnels non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2018 à souscrire en 2019 ²⁶				
déficits provenant de l'année 2017				7 011

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer	35,30%			
Acompte mensuel pour les revenus sans organisme collecteur		Foyer	Déclar. 1	Total
Acompte d'impôt sur le revenu :				
Revenus fonciers				
revenus soumis à l'acompte	199 486			
montant de l'acompte mensuel	5 868			
Acompte des prélèvements sociaux :				
Revenus fonciers				
revenus soumis à l'acompte	199 486			
montant de l'acompte mensuel	2 859			
Total général de l'acompte mensuel pour				

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

ÉTAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : MME THOMAS ANNE MARIE

Adresse d'imposition au 01/01/2018

67 BD EXELMANS

75016 PARIS 16

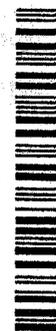
Déclarant 1 - Nom de naissance : BLONDEL

>>> Suite de votre avis				
Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus	Base	255 778	Montant	+ 173
Impôt total avant crédits d'impôt.....			57 677	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Emploi salarié à domicile	Montant déclaré		Montant retenu	
Montant du crédit d'impôt calculé	4 499		4 499	- 2 250
IMPOT NET				
Impôt sur le revenu net.....			55 254	
Contribution sur les hauts revenus nette			173	
Total de l'impôt sur le revenu net				55 427
PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOC CONT ADD	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	199 486	199 486	199 486	199 486
BASE IMPOSABLE	199 486	199 486	199 486	199 486
Taux de l'imposition	9,90%	0,50%	4,80%	2%
Montant de l'imposition.....	19 749	997	9 575	3 990
Total des prélèvements sociaux nets				34 311
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2018.....				13 565
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER				89 738
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Suite en page suivante >>>				

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 * DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 034* - Courrier : CENTRE PRÉLÈVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP PARIS 16E AUTEUIL SAID MICHEL ANGE
12 RUE GEORGE SAND 75796 PARIS CEDEX 16
Tél : 01 44 30 48 82

6365000976 0005



INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé (voir à la fin de l'avis) sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050020A05A4A461118PAS1A

Votre compte à débiter : FR76 3005 6000 8200 8200 5674 347 HSBC FR PARIS EXELMANS

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

>>> Suite de votre avis				
les revenus sans organisme collecteur	8 727			8 727
Ce montant sera prélevé chaque mois à compter du 15/01/2019 sur le compte bancaire indiqué en haut de la page 2 de cet avis. Si vous souhaitez modifier le compte bancaire ou opter pour un prélèvement trimestriel, rendez-vous sur impots.gouv.fr				

SITUATION DU FOYER V	Cas PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE ENFANTS MINEURS DU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS		RÉSIDENTE ALTERNÉE ENFANTS MINEURS DU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS 1,00
-------------------------	-----------------	---	--	--	--	------------------------------	----------------	-----------------------------------	-------------------------